

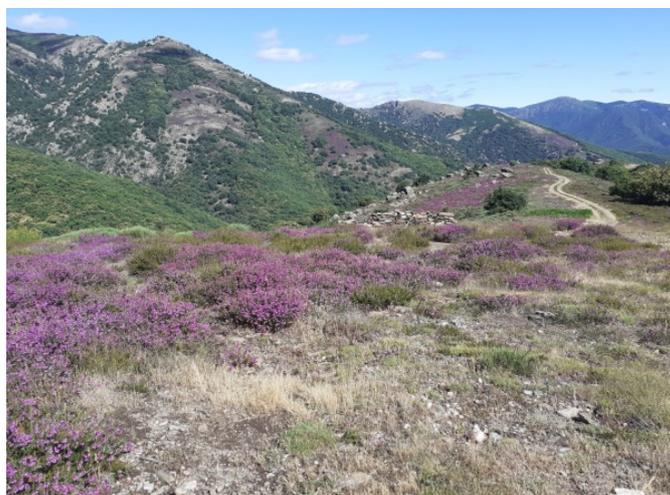
-  Temps : 3h00
-  Distance : 9 km
-  Dénivelé : 416 m
-  Type : Boucle
-  Itinéraire balisé

Balilage : Jaune
Périodes d'accessibilité : Toute l'année. Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

Départ : Le Vernet
15400 Cheylade
Tél. 04 71 78 07 37
www.destinationhautcantal.fr



Balade dans la vallée de Cheylade. En dehors du bourg de Cheylade et de sa célèbre église au plafond peint, sous l'œil bienveillant de Puy Mary, le sentier permet d'arpenter le versant ouest de la vallée.





L'église de Cheylade :

Non présente sur le sentier, prenez toutefois le temps de vous y arrêter ! Datant de la fin du Xème siècle, l'église fut donnée à l'abbaye clunisienne de Sauxillanges (dans le Puy de Dôme) par Étienne I de Cheylade au début du XIème siècle. Dédié à St Léger, dont une statue du XVème siècle peut encore être admirée dans l'église, le bâtiment a connu plusieurs étapes constructives. Ainsi la première église comprenait, semble-t-il, une nef et deux collatéraux.

Elle fut détruite par les Anglais et il n'en reste que la travée de chœur, et les deux absidioles voûtées en « cul de four ». Restaurée aux XVème et XVIème siècles, l'église fut incendiée pendant les guerres de religion et les toitures furent à nouveau détruites.

La toiture actuelle est en phonolite, pierre volcanique locale.

A l'intérieur, la nef est recouverte au XVIIIème siècle, d'une voûte surbaissée en bois comprenant environ 1400 caissons. Tous sont peints naïvement et représentent des fleurs, un bestiaire fantastique ou réel, des anges, des cœurs, des fleurs de lys.

Cette église est classée aux Monuments Historiques depuis 1963 et recèle également des statues et tableaux d'un grand intérêt.

Pour se rendre au point de départ depuis Cheylade, emprunter la D64 sur environ 4km en direction du chaud. Au carrefour tourner à droite sur la D262 direction Le lac des cascades et continuer sur environ 2,5km en suivant la signalisation routière jusqu'au hameau du Vernet. D - Au Vernet prendre le chemin goudronné sur environ 300 mètres.

- 1 Passer entre les deux granges et prendre le chemin qui entre dans le bois.
- 2 A la fourche, prendre le chemin forestier de gauche.
- 3 A l'embranchement, poursuivre tout droit dans le bois de La Bragouze en laissant la direction à droite.
- 4 A ce point descendre à gauche le chemin caillouteux puis prendre la piste à gauche et continuer tout droit sur environ 2km jusqu'au hameau de la Buge.
- 5 Longer le village et sortir en prenant la direction de Lavergne par le chemin de gauche et gagner Pierre-masson.
- 6 Continuer sur environ 1km pour rejoindre le hameau du Vernet.